



HAL
open science

Le savant, le philosophe et l'archiviste : regards croisés

Goulven Le Brech

► **To cite this version:**

| Goulven Le Brech. Le savant, le philosophe et l'archiviste : regards croisés. 2013. halshs-00809060v2

HAL Id: halshs-00809060

<https://shs.hal.science/halshs-00809060v2>

Preprint submitted on 13 Apr 2013 (v2), last revised 8 Oct 2013 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Le savant, le philosophe et l'archiviste : regards croisés »

Goulven Le Brech - Forum des archivistes 2013¹

In memoriam Raymond Boudon

(1934-2013)

Cette intervention est inspirée d'une liste de sujets de recherche en archivistique proposée par Marie-Anne Chabin à la fin de son intervention à la première journée d'études du Master d'archivistique d'Angers, en 2001. Se projetant en 2010, l'auteur de *Je pense donc j'archive* proposait des sujets de thèses de doctorat en archivistique, et parmi ces sujets, dont bon nombre ont été évoqués lors des journées du forum des archivistes, figurait le sujet suivant : « l'archivistique face à la philosophie, la sociologie et la problématique historique ». Mon intervention est aussi inspirée par un article de Christian Hottin, « Plaidoyer pour la recherche en archivistique² », dans lequel il évoque l'intérêt pour les archivistes, notamment les archivistes des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, de se saisir de l'objet de recherche que sont les archives au même titre que les chercheurs en sciences humaines et sociales qu'ils côtoient. Cette position me semble tout à fait légitime si l'on considère l'archivistique non plus seulement comme une science auxiliaire de l'histoire mais comme une science empirique à part entière, issue de la pratique et de l'expérience de terrain des archivistes. Une science empirique productrice de concepts et d'idées qui évoluent en fonction de grands paradigmes ; le numérique étant le paradigme dominant de notre époque, ainsi qu'en témoignent les diverses interventions du présent forum des archivistes.

La question posée par mon intervention est la suivante : quelle représentation un intellectuel, savant ou philosophe, confronté toute sa vie à la question de la production d'écrits (ouvrages, articles), à la consultation de documents et corpus divers (livres, revues, actes de colloques,

¹ Il s'agit de l'intervention faite dans le cadre du premier Forum des archivistes, sur le thème « Représentations et regard » animé par Patrice Marcilloux, avec la participation d'Anne Both et d'Agnès Vatican (Association des archivistes français, Centre des congrès d'Angers, 22 mars 2013)

² « La pratique quotidienne des archivistes, à travers les opérations de collecte, les contacts avec le public, les relations avec les chercheurs et les administrations fournit une infinité de situations d'études potentielles, toutes porteuses d'un fragment de définition des archives et d'un enrichissement du concept d'archives ». Christian Hottin, « Plaidoyer pour la recherche en archivistique », compte-rendu du colloque « L'archivistique est-elle une science ? » organisé par l'Ecole des Chartes et l'Association des archivistes français, Sorbonne, 30 et 31 janvier 2003, *Labyrinthe*, n°16, automne 2003, p. 99-107. Ce texte est disponible sur HAL-SHS : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/07/81/21/PDF/christianhottin_2006_plaidoyerarchivistique.pdf

working papers, etc.) et aux questions du patrimoine intellectuel, a-t-il des archives ? Quel impact cette représentation a-t-elle sur sa conception des archives et sur sa propre production archivistique ? Quelles conséquences cette représentation peut-elle avoir sur le travail de collecte et de classement de ses archives ? J'ai déjà eu l'occasion d'aborder ses questions dans un article sur le Fonds Pierre Vidal-Naquet conservé à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et dans un entretien avec le philosophe et poète Kenneth White qui a déposé ses archives à l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC)³.

De nombreux chercheurs en sciences humaines et sociales s'intéressent aux archives des intellectuels. C'est le cas notamment d'Eric Marty (professeur de littérature contemporaine, spécialiste de Roland Barthes, Louis Althusser, Jacques Lacan), de Jean-François Bert (sociologue et historien des sciences sociales, spécialiste de Marcel Mauss et de Michel Foucault), de Philippe Artières (historien, spécialiste de Michel Foucault) et de Vincent Duclert et Marie Scot (historiens, travaillant sur les archives d'Elie Halévy)⁴. Ces chercheurs s'intéressent à la fois aux archives des intellectuels en tant que sources complémentaires aux œuvres publiées et en tant que mobiles de réflexions épistémologiques sur la production du savoir⁵. Des philosophes s'intéressent aussi aux archives des intellectuels ainsi qu'en témoigne un séminaire du Centre international d'étude de la philosophie française contemporaine (CIEPFC) qui se tient à l'École normale supérieure (ENS) depuis 2011, intitulé « Archives de la philosophie française, textes, objets, pratiques »⁶.

On a pu constater par le passé une distance entre les chercheurs spécialisés dans la question des archives des intellectuels et les archivistes en charge de tels fonds, qui ne se côtoyaient pas souvent malgré la proximité de leurs centres d'intérêt. Ainsi, en 1986, Daniel Fabre, dans un article sur l'ethnologue et ses sources, faisait le constat d'une « division du travail » entre

³ *La Gazette des archives*, n°212 « Richesse et diversité : à la découverte des archives des sciences humaines et sociales » (2008-4) et n°223, « Varia » (2011-3).

⁴ Voir l'article de Françoise Dauphagne et Marie Scot, « Les archives d'Elie Halévy. À la redécouverte de l'atelier halévien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]. Citons aussi des centres de recherche et équipes qui travaillent sur ce sujet : l'ITEM-Institut des textes et des manuscrits modernes (UMR ENS/CNRS) qui publie la revue *Genesis* et le LAHIC-Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (UMR EHESS/CNRS) en France et le laboratoire Ex situ, au Québec (rattaché au CRILCQ-Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises, site Université Laval).

⁵ Eric Marty fait état de cette double approche dans un article paru dans la Revue *Texte* : « Archives et constitution du sujet. Le manuscrit de philosophes », « Le manuscrit », n°29/30, 2001.

⁶ Voir le site du CIEPFC : <http://www.ciepfc.fr/spip.php?article206>.

les archivistes, praticiens des archives, et les chercheurs, analystes des archives⁷. Néanmoins, depuis quelques années ce cloisonnement tend à évoluer et un dialogue s'est institué entre archivistes et chercheurs sur l'objet « archive », qui se manifeste par des journées d'études et des publications mêlant praticiens et analystes des archives (par exemple les journées coordonnées par Bertrand Müller⁸). Par ailleurs, depuis quelques temps, des chercheurs prennent conscience du rôle déterminant des archivistes dans la collecte de fonds d'archives des intellectuels. C'est le cas de Jean-François Bert, qui en parle dans son récent ouvrage *L'atelier de Marcel Mauss*. Je le cite : « Personnelles, les archives des chercheurs ont comme toute archive un côté impersonnel qui tient à leurs constitutions et au fait que d'autres personnes (la famille ou les institutions) les ont travaillées, ordonnées, divisées, parfois à plusieurs reprises⁹ ». Dans ce registre, Yann Potin et Christian Hottin, qui sont à la fois des praticiens et des analystes de l'objet « archive », ont animé un séminaire sur la collecte des archives dans lequel il a été à plusieurs reprises question de la collecte des archives des intellectuels. Cette problématique est enfin au cœur des préoccupations de l'IMEC, qui publie depuis plusieurs années des textes d'auteurs ayant déposé leurs archives à l'institut, s'exprimant sur leur rapport à l'archive (collection « Le lieu de l'archive »).

Les archivistes ont pleinement conscience du fait que les fonds d'archives, notamment les fonds privés, n'arrivent jamais inopinément dans les institutions patrimoniales. Le long processus qui va du repérage d'un fonds, à sa collecte, son classement puis sa communication implique des décisions - parfois irréversibles comme des éliminations - qui, dans le cas d'archives d'intellectuels varient en fonction des représentations que ce font ces personnes de leurs propre production archivistique avant d'avoir rencontré un archiviste. Bien que les archivistes disposent dorénavant d'outils de sensibilisation et de moyens institutionnels leur permettant d'asseoir davantage leur légitimité et leur compétence dans ce domaine, la collecte d'archives de personnalités scientifiques et intellectuelles est souvent difficile à initier et à officialiser dans les établissements d'enseignements supérieur et de recherche. De nombreux enjeux, d'ordre scientifique, institutionnel et organisationnel peuvent être des obstacles de taille pour la mise en œuvre d'une opération d'archivage. Par ailleurs, chez certains chercheurs, l'idée même d'œuvre ou de carrière scientifique peut être antinomique avec l'idée

⁷ Daniel Fabre, « L'ethnologue et ses sources », *Terrain*, n°7, octobre 1986.

⁸ Bertrand Müller a initié un grand nombre de journées d'études autour de la question des archives des sciences humaines et sociales, dans le cadre de son activité au sein du programme ARSH (réseau des MSH) et du RTP Archi-SHS (Institut des SHS du CNRS).

⁹ Jean-François Bert, *L'atelier de Marcel Mauss*, CNRS éditions, 2012, p. 243.

d'archivage, de collecte et de classement des archives. Dans d'autres cas, la prise en charge des archives est conçue comme une continuité, voire une consécration.

Partant de mon expérience au service des archives de l'Université Paris 7 Denis-Diderot (2005-2006) et au service des archives de l'École des hautes études en sciences sociales (2006-2012), je vais aborder trois cas concrets de collectes afin d'étayer mes propos, auprès d'un biologiste (Klaus Scherrer), d'un sociologue (Raymond Boudon) et d'un philosophe (Paul Ricœur).

LE BIOLOGISTE

Le premier exemple est tiré de ma première expérience de collecte et de traitement d'archives scientifiques, qui a eu lieu à l'Université Paris 7 Denis-Diderot en 2005, au sein du service des archives de l'université, alors dirigé par Olivier Azzola¹⁰. Dans le cadre du déménagement des entités dépendantes de l'Université Paris 7 du campus Jussieu vers sa nouvelle installation sur le site de Tolbiac, le service des archives s'est occupé de la collecte des archives de l'Institut Jacques Monod (recherche fondamentale en biologie moléculaire). La première opération concernait le fonds d'un chercheur émérite, dénommé Klaus Scherrer, dont les archives – très volumineuses – occupaient une cave et un bureau de l'université. Une opération de transfert des archives contenues dans la cave a eu lieu avec l'aval de la direction de l'université mais sans que le chercheur ni son laboratoire n'aient été semble-t-il avertis de l'opération...

Le biologiste, lorsqu'il a pris connaissance de cette opération, a d'abord très mal réagi, nous taxant dans un courriel déplaisant « d'éléphants dans un magasin de porcelaine ». Il a ensuite sollicité et obtenu une réunion avec le secrétaire général de l'université, les archivistes et une représentante du bureau des missions du SIAF. Il estimait que les archives qu'il avait produites avec son équipe étaient sa propriété et que nous n'avions pas le droit de les considérer comme propriété de l'université, bien que le laboratoire dans lequel il officiait est une unité mixte de recherche (UMR) de Paris 7. Il estimait par ailleurs que la majeure partie des archives conservées dans la cave étaient les siennes : des documents lui appartenant et

¹⁰ Olivier Azzola est archiviste au Centre de Ressources Historiques, Bibliothèque de l'École polytechnique (Palaiseau).

dont il était le seul à pouvoir disposer pour ses propres travaux (il envisageait alors d'écrire une autobiographie intellectuelle). Ses archives étaient sa propriété, au sens de patrimoine intellectuel, de matériaux constitutifs d'une œuvre scientifique personnelle, bien que ces archives soient le fruit d'un travail collectif, de l'aide de nombreux autres chercheurs, disciples, dont il était le « maître ».

Cette conception des archives comme « archives personnelles » est très répandue dans le milieu de la recherche, qu'il s'agisse des sciences de la nature ou des sciences de l'homme. Le fait est que les archives des chercheurs, qui mêlent l'activité de recherche à proprement parler (les données brutes recueillies en laboratoire ou sur le terrain), l'activité de publication des résultats de la recherche (les archives des articles, ouvrages et conférences) et les archives de l'activité qui entoure la recherche (administration, enseignement, expertise, valorisation de la recherche) ont cette particularité de se trouver à la jonction entre le droit des archives et le droit de la propriété intellectuelle. Les archives de chercheur sont de ce point de vue comparables aux archives d'hommes politiques ; il s'agit « d'objets à qualification multiple » ainsi que les désigne Marie Cornu (juriste spécialisée dans le droit des archives scientifiques, directrice de recherche au CNRS). Je la cite : « elles sont [les archives de chercheurs] pour un certain nombre d'entre elles, tout en même temps archives et œuvres de l'esprit, document d'intérêt public et production personnelle¹¹ ». Et la juriste de souligner que cette ambivalence « ne manque pas de troubler les repères légaux sur le double terrain de la collecte et de la communication ». Du fait de cette mixité de statut, les archives des savants ont pendant longtemps fait l'objet de dons à des institutions patrimoniales où elles furent traitées de façon rétroactives, bien après l'activité du savant, de façon post-mortem¹². Depuis quelques années, cet état de fait change, notamment parce que les archivistes qui sont en poste dans les universités depuis le début des années 2000 s'investissent dans ce domaine auprès des laboratoires en revendiquant le caractère majoritairement public des archives de chercheurs.

Au-delà de cette question du statut des documents, il faut souligner la difficulté d'ordre psychologique dans le fait d'initier une démarche d'archivage auprès d'un chercheur. Malgré le développement des ego-histoire et des autobiographies chez certaines grandes figures

¹¹ Marie Cornu, « Les archives de la recherche : production intellectuelle d'intérêt public », dans *Archives et sciences sociales, aspects juridiques et coopérations scientifiques*, Actes des journées d'études co-organisées par la Direction des Archives de France et le Centre de recherche sur le droit du patrimoine culturel, 3 et 4 novembre 2004, Paris, L'Harmattan, 2006, (« Droit et patrimoine naturel et culturel »).

¹² À ce sujet, voir les nombreux travaux de Thérèse Charmasson, Didier Devriesse et Odile Welfélé.

intellectuelles, les chercheurs ne portent que très rarement un regard rétrospectif sur leur carrière. Cette difficulté est due au fait qu'ils peuvent redouter ce qu'un archiviste va faire surgir de leurs archives : des éléments de leur passé jusqu'alors occulté au profit d'une démarche exclusivement prospective. En effet, ouvrir ses archives peut signifier pour un chercheur faire état de ses doutes, de ses échecs, de petits bricolages méthodologiques, d'incertitudes épistémologiques et d'autres éléments contingents de la vie de laboratoire qui excède son œuvre publiée¹³. Or, le chercheur ignore bien souvent que cet ensemble, qui dépasse le cadre de ses publications et que bien souvent il maîtrise mal (son périmètre lui échappant) a pour dénomination « fonds d'archives » ! Le rôle de l'archiviste consiste à guider le chercheur, à l'amener à reconnaître l'importance qu'il y a à travailler de concert avec un professionnel des archives pour le traitement de son fonds.

La question qui se pose alors est jusqu'où faut-il impliquer le chercheur dans le repérage et le classement de ses archives ? L'intérêt est d'avoir accès à ses connaissances précises sur l'objet de ses recherches et sur son parcours, l'inconvénient est le rapport affectif qu'il peut entretenir avec ses archives (risques d'éliminations et de conservation de certains documents par devers lui). Il y a aussi un risque de ranimer de mauvais souvenirs et une volonté de supprimer tout ce qui le dérange, dans une démarche de tri tout à fait subjective. Mais ne pas l'impliquer serait une erreur. D'une part parce que le chercheur peut légitimement émettre des doutes quant aux capacités de l'archiviste à comprendre ses archives, en particulier les archives directement issues de ses travaux de recherche. Cette suspicion est surtout légitime dans le cas de chercheur en sciences dures et en sciences fondamentales. Les archivistes, majoritairement issus de formations en sciences humaines et sociales, ont rarement des connaissances dans ces domaines. Mais l'archiviste doit aussi se méfier de ses accointances avec les disciplines des sciences sociales, car il y a pléthore de manière de pratiquer les sciences sociales... À défaut d'obtenir la participation du chercheur, l'idée est d'avoir l'aide d'un autre chercheur lui étant proche, ou, si possible, d'un historien des sciences, voir d'un doctorant réalisant sa thèse sur le chercheur en question ou sur son laboratoire.

¹³ À ce sujet, voir mon article « Les archives de centres de recherche en sciences humaines et sociales », *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Journées Frédoc 10-12 octobre 2006, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2008. Ce texte est disponible sur HAL-SHS : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00212235/fr/

LE SOCIOLOGUE

À l'École des hautes études en sciences sociales, lors d'une campagne d'archivage initiée dans des circonstances exceptionnelles, j'ai pu constater l'importance d'une sensibilisation des chercheurs à l'archivage bien en amont de la collecte. Tout comme à l'Université Paris 7 en 2005, une vaste campagne de collecte d'archives de chercheurs a été initiée dans le cadre de son déménagement en 2010 et dans la perspective de la création d'un centre d'archives des sciences sociales sur le campus Condorcet. Le service des archives de l'EHESS, dirigé par Brigitte Mazon depuis sa création en 1976, a coordonné ce déménagement préparé bien en amont, de 2007 à 2010. De nombreuses actions de sensibilisation ont été menées auprès des chercheurs, en groupe ou individuellement. En groupe, lors de réunions et d'ateliers de correspondants archives et lors de réunions à l'amphithéâtre de l'EHESS où des opérations d'archivage ont été présentées et commentées. Les archivistes ont par ailleurs participé à des réunions de direction des centres de recherche et pris des contacts individuels avec les historiens, les anthropologues et les sociologues de l'institution. Afin d'être sûr de n'oublier personne, des fiches de recensement des archives et de la documentation contenus dans les bureaux et salles d'archives intermédiaires ont été distribuées à toutes les directions de centres. Au final la collecte a été grandement facilitée par ce travail de préparation, travail fortement soutenu par la présidence de l'EHESS, qui avait conscience de la masse des documents emmagasinés par les chercheurs dans les locaux de la Maison des sciences de l'homme depuis plusieurs décennies.

À l'issue du déménagement, un fonds d'archives qui n'avait pas été recensé a néanmoins été retrouvé, dont le traitement a échoué au service des archives de l'EHESS. Ce fonds, en provenance d'un centre de recherche en sociologie non rattaché à l'EHESS mais logé dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme, au 54 boulevard Raspail, se trouvait dans les caves de la nouvelle implantation de l'EHESS, avenue de France (Paris 13). Il s'agissait des archives du fondateur de ce centre ; le GEMASS (Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne) : Raymond Boudon. Membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), Raymond Boudon est l'un des plus importants sociologues français de l'après-guerre, avec Alain Touraine, Pierre Bourdieu et Michel Crozier. Son fonds a été pris en charge par le service des archives de l'EHESS dans la perspective du centre des archives du Campus Condorcet. Raymond Boudon, bien qu'il n'ait jamais été rattaché institutionnellement à l'École des hautes études en sciences sociales a adressé une lettre de

don à son président afin que ses archives et celles de son Centre se retrouvent dans quelques années sur le campus Condorcet.

Je me suis occupé du premier travail de classement de ce fonds. Très vite j'ai vu qu'il était majoritairement composé de documents produits et reçus par Raymond Boudon (un grand nombre de dossiers d'articles et d'ouvrages, de la correspondance, des dossiers de ses enseignements, etc.). Seule une petite partie du fonds venait du secrétariat du GEMASS (gestion des chercheurs, gestion administrative du centre, etc.). Raymond Boudon s'est montré très intéressé par le travail de pré-classement de son fonds et a tenu dès le départ à ce que des documents complémentaires y soient adjoints, en provenance de son ancien bureau à l'Université Paris 4 et de son domicile parisien. Dans cette perspective, son ancienne secrétaire, Annie Devinant, nous a orienté vers les archives de son bureau et Raymond Boudon a accueillis avec sa femme, Brigitte Mazon et moi à son domicile pour nous remettre un ensemble de dossiers conservés par devers lui. Cette visite a donné lieu à deux entretiens réalisés par Brigitte Mazon¹⁴ et auxquels j'ai assisté m'ont ensuite permis de mieux comprendre la composition du fonds et d'organiser son pré-classement.

Ils ont été en outre l'occasion de poser des questions à Raymond Boudon sur le rapport qu'il entretenait avec sa production archivistique. À la question « savez-vous ce que les quarante cartons de déménagement retrouvés dans la cave de l'EHESS contiennent ? », Raymond Boudon a répondu qu'il s'agissait sans doute des archives du quotidien d'un chercheur et directeur de centre : rapports de thèses, évaluations de candidatures, lettres de recommandation, demandes de crédits, etc. Il a évoqué par ailleurs quelques documents exceptionnels, comme une demande d'étude du gouvernement suédois sur l'approfondissement de la démocratie. Il a aussi évoqué des ouvrages collectifs dont il a coordonné la réalisation (des encyclopédies et dictionnaires de sociologie), qu'il a adjoint à son fonds d'archives car il les considère comme des documents d'archives. Très simplement, il nous a expliqué que ses archives pourront servir de contribution pour écrire l'histoire des sciences sociales de la seconde moitié du 20^e siècle.

À la suite des entretiens j'ai donc réalisé le pré-classement du fonds et le bordereau qui en est issu a été transmis à Raymond Boudon. Après réception, il a souhaité faire une réunion au

¹⁴ Entretiens en ligne sur le site Internet du GEMASS : <http://www.gemass.fr/spip.php?article3740>.

sujet de ce premier classement, en présence de son ancienne secrétaire et de l'actuelle secrétaire du GEMASS. Très content de ce premier travail, Raymond Boudon a souhaité organiser une soirée autour de la réception de son fonds au service des archives de l'EHESS, en présence de nombreux chercheurs du GEMASS et du président de l'École. Cet exemple témoigne d'une très rapide acculturation d'un chercheur à la question des archives et de l'intérêt de sa participation active au processus de collecte et de valorisation quasi-immédiate de la collecte.

LE PHILOSOPHE

Je vais maintenant évoquer succinctement le rapport du philosophe Paul Ricœur aux archives et dire quelques mots du traitement de ses archives auquel j'ai participé. Nous célébrons cette année les cent ans de la naissance du philosophe, né en 1913 et décédé en 2005, dont les travaux ont un rayonnement international. Depuis 2010 les archives de Paul Ricœur sont conservées par l'Institut protestant de théologie de Paris (IPT), où Ricœur a enseigné¹⁵. La sauvegarde de ses archives a été grandement favorisée par l'attention de Catherine Goldenstein, responsable de la conservation du fonds Ricœur, qui a été proche de Ricœur à la fin de sa vie. L'ensemble désigné « Fonds Ricœur » ne comprend pas seulement les archives du philosophe, mais aussi sa bibliothèque et toute la littérature grise attachée à son œuvre.

Paul Ricœur évoque la question des archives dans deux de ses ouvrages : *Temps et récit* (trois volumes, 1983-1985) et *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (2000). Il a par ailleurs laissé un texte inédit sur les archives, qui se trouve dans son fonds, intitulé « Archive et création ». Dans *Temps et récit* (vol 3. « Le temps raconté »), il analyse ce que recouvre la notion d'archives comme institution, comme document et comme support de la mémoire individuelle et collective. Dans ces textes, Ricœur insiste en particulier sur la notion de trace ; les archives sont selon lui les traces du passage des hommes dans l'histoire. Les archives, à l'instar des traces laissées par les animaux dans la nature, sont fragiles, elles peuvent facilement être effacées. Je le cite : « la trace est fragile et demande à être conservée intacte, sinon, le passage a bien eu lieu, mais il est tout simplement révolu ; on peut savoir par d'autres indices que des hommes, des animaux ont existé quelque part : ils resteront à jamais inconnus si nulle trace ne

¹⁵ Site Internet du Fonds Ricœur : <http://www.fondsriceur.fr/intro.php>

mène jusqu'à eux¹⁶. » Pour Ricœur, l'histoire est bien « une connaissance par traces », elle ne peut se faire sans les archives.

Dès lors, se pose la question de savoir comment Paul Ricœur a conçu ses propres traces... D'après Catherine Goldenstein, il avait tout à fait conscience de l'importance de ses archives, conservées dans de nombreux placard de son domicile aux « Murs Blancs » à Châtenay-Malabry. Dans le texte d'une intervention qu'elle a réalisé sur ce sujet, elle mentionne une anecdote significative : « un document portant le tampon de l'Oflag IID- où il avait été prisonnier pendant cinq ans - déborde un jour d'un bas de placard, aussitôt il le ramasse, me le tend : « il faudra laisser tout ça ensemble ; c'est important, il faut tout donner quand il y a des archives ». Ricœur ne souhaitait pas se plonger de son vivant dans ses propres archives mais il avait conscience qu'une part importante de ses travaux demeurerait à découvrir dans ses archives, notamment dans toutes ses notes de lectures et de préparation de conférences et de cours. Il a lui-même écrit dans son petit texte inédit sur les archives ceci : « L'œuvre est supposée donnée, publiée, publique, détachée de son auteur et donnée à lire. De là on remonte en arrière, ou plutôt on se glisse *derrière* dans un projet de *dévoilement* du *non-dit*, et une prétention de *vérité* dirigée vers l'auteur supposé masqué par le dehors de l'œuvre. Le terme archives est légitime dans la mesure où le trait commun à tout ce qui est ainsi porté au jour relève de la trace, trace laissée, trace tracée, trace traquée, trace remontée. »

Avec Catherine Goldenstein j'ai encadré le travail de classement du fonds Ricœur dans le cadre d'une collaboration avec le service des archives de l'EHESS¹⁷. Avec l'aide avec d'archivistes vacataires nous avons élaboré les plans de classement des différentes parties du fonds d'archives. Pour les archives de ses cours, séminaires, notes de lectures et interventions, nous avons suivi les grandes périodes de son parcours intellectuel, de ses années de formation à la consécration de son œuvre. Se faisant nous avons tâché de respecter le non-dit de l'œuvre que sont les archives, produites non pas dans une intention de publication, mais comme traces du cheminement d'une œuvre dont les sources sont d'une grande variété.

¹⁶ Paul Ricœur, *Temps et récit*, III « Le temps raconté », Seuil, 1985, p. 176.

¹⁷ Les inventaires des archives du Fonds Ricoeur, réalisés en XML-EAD avec l'outil « Aide au classement » du logiciel Arkhéia (Société Anaphore), sont consultables en ligne via Pleade, à l'adresse suivante : <http://fondsriceur.anaphore.org/pages/index.html>

EN GUISE DE CONCLUSION... L'ARCHIVISTE

En conclusion, quels enseignements archivistiques peut-on tirer de ces retours d'expérience ? Tout d'abord, une réflexion sur la définition des archives. Quand un archiviste décide d'entreprendre une collecte d'archives auprès de chercheurs il doit faire preuve de souplesse et de discernement pour accepter des documents qui ne rentrent pas dans le champ traditionnel des archives. Certains documents sont tout à fait spécifiques dans ce domaine (notamment celui des sciences de la nature) et certains documents doivent être considérés comme des archives alors qu'ils ne le sont pas en général : les livres (bibliothèques), les collections de tirés-à-part, les mémoires et rapports... Autrement dit, tout ce que l'on désigne sous le nom de « littérature grise ». D'où l'importance pour les archivistes de s'intéresser à la représentation de ce que sont les archives pour les producteurs, pour la collecte et le traitement des archives des intellectuels. C'est ce que Christian Hottin, dans un article sur le patrimoine archivistique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, appelle « l'étude critique des producteurs »¹⁸. Dans ce registre, le questionnement sur les archives de chercheurs peut être transposé à d'autres catégories d'archives, par exemple aux archives d'architectes, aux archives des artistes, aux archives des écrivains, en bref, à tous les créateurs d'œuvres¹⁹. L'archiviste se doit de trouver un équilibre entre la représentation que se font les intellectuels de leur production archivistique (et ce qu'elle est susceptible d'engendrer en termes de tris et de pré-classements bien spécifiques) et ce que les archivistes entendent concrètement par archives (aspect réglementaire et patrimonial).

Il n'a pas été question des archives électroniques dans mon intervention construite à partir d'exemples de chercheurs et d'intellectuels ayant produit des archives sur support majoritairement traditionnel²⁰. Cette question, qui mériterait une étude à part entière, est vitale pour les intellectuels à notre époque de « tout numérique ». Pour les chercheurs, il existe un encadrement numérique au sein des centres de recherche et des établissements d'enseignement supérieur dans lesquels ils travaillent. Les chercheurs et les enseignants-chercheurs sont dorénavant habitués à travailler au sein d'espaces de travail numérique, à

¹⁸ Christian Hottin, « Le bicorné et la boîte à claques », dans « Mémoire et culture matérielle de l'université », sous la direction de Marie-Jeanne Choffet et Laurent Rollet, Presses universitaires de Nancy, 2008.

¹⁹ À ce sujet, voir l'article de Laurent Jeanpierre sur l'exposition des archives de Guy Debord à la Bibliothèque nationale de France, « Portrait de Guy Debord en archiviste » dans *Artpress* (n°399, avril 2013), qui se termine par cette phrase : « L'inspiration situationniste peut certes sembler diffuse, il en va différemment des logiques singulières de collecte, de classement, de correction, d'assemblage et d'exposition qui font l'ordinaire de l'œuvre de Debord telle qu'elle apparaît désormais, avec l'ensemble de ses fondations ».

²⁰ Raymond Boudon a toutefois donné un CD des dossiers de soutenances de thèses dont il a été le directeur.

publier leurs travaux sur des plateformes d'archives ouvertes et à communiquer leurs cours aux étudiants sur des plateformes d'enseignement²¹. Par ailleurs, le développement des humanités numériques ou « digital humanities²² » fait que de plus en plus de chercheurs participent à des programmes nationaux et internationaux qui se trouvent à la croisée de la recherche, de l'informatique et de l'ingénierie documentaire. C'est le cas par exemple des chercheurs du Centre de données socio-politiques (UMR Sciences Po/CNRS), qui travaillent avec des archivistes sur la question de la numérisation, de la réutilisation de données d'enquêtes en sciences sociales et de la pérennisation des archives électroniques. Ces programmes de recherche tendent à se développer et l'enjeu pour les archivistes se trouve dans leur positionnement, en tant qu'experts, dans ces projets qui sont de véritables laboratoires d'idées dans le domaine de l'archivistique contemporaine.

Goulven Le Brech
Sciences Po Paris – Mission Archives
goulven.lebrech@sciences-po.fr

²¹ À ce sujet, voir le numéro de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2011/5 (n° 58-4bis), *Le métier d'historien à l'ère numérique : nouveaux outils, nouvelle épistémologie ?* <http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2011-5.htm>

²² À ce sujet, voir Bruno Latour et Adam Lowe, « The migration of the aura, or how to explore the original through its fac similes » dans *Switching Codes: Thinking Through New Technology in the Humanities and the Arts*, T. Bartscherer and R. Coover, Eds. University of Chicago Press, 2011.